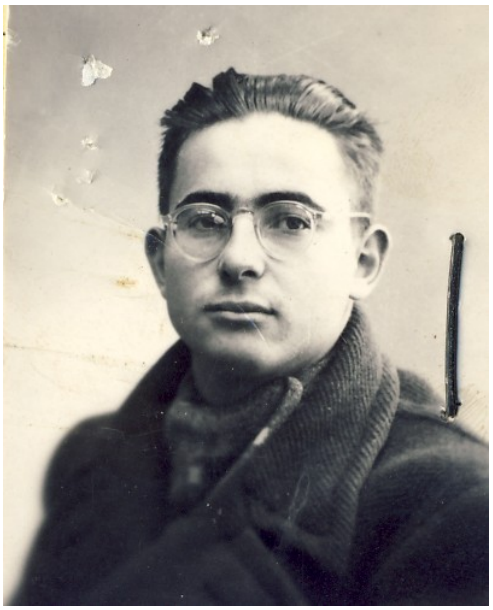
# Boris FRENKEL

*Par : Fabrice Bourrée*



*Pôle mémoire Agen*

- Informations
  - Nom : FRENKEL
  - Prénom(s) : Boris
- Etat civil
  - Date de naissance : 22/02/1922
  - Ville de naissance : Paris
  - Département de naissance : Seine
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - étudiant en médecine
  - Date de décès : 21/03/1945
  - Lieu de décès : Gusen (Autriche)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 25/8/1943
  - Lieu d'arrestation : ?
  - Département d'arrestation : ?
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Toulouse
  - Date de condamnation : 25/02/1944
  - Motif(s) de condamnation :
    - Meurtre
    - détention d'arme
    - activité subversive
  - Peine infligée : Travaux forcés

    - Durée de la peine : 20 ans
    - Parcours carcéral :
      - Toulouse
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 14/03/1944
    - Numéro d'écrou à Eysses : 826
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 2 mois, 16 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Steyr (Kdo Mauthausen)
      - Gusen (Kdo Mauthausen)
    - Matricule : 73472
    - Situation en 1945 : Décédé
    - Date : 21/03/1945
    - Lieu : Mauthausen
- Reconnaissance
    - Médaille de la Résistance
    - A titre posthume
    - Date du décret MRF : 28/04/1959

## Biographie

Boris Frenkel voit le jour à Paris le 22 février 1922, au sein d’une famille bourgeoise juive peu pratiquante. Ses parents, Samuel Frenkel et Anna Rivkind, ont également deux autres enfants, un fils et une fille. En mai 1940, face à l’avancée allemande, la famille prend le chemin de l’exode et trouve refuge à Auch, dans le Gers, où elle s’installe dans un élégant appartement. Interrogé plus tard par la 8? Brigade de la Police de Sûreté de Toulouse, Boris confiera avoir très mal vécu la Débâcle, déclarant : « La France est tombée bien bas. »

À la rentrée 1940, il s'inscrit au lycée d'Auch, d'abord en section de mathématiques, avant de se tourner vers la philosophie. Il y côtoie d'autres élèves réfugiés, souvent juifs, et rejoint les Éclaireurs de France. En juillet 1941, il obtient la deuxième partie de son baccalauréat.

À l'automne 1942, il s'installe à Toulouse. Curieux et passionné, il fréquente assidûment la bibliothèque municipale, partageant son temps entre les sciences et l'histoire. Mais la loi sur le Service du Travail Obligatoire (STO) le place bientôt dans une situation illégale. Pour se protéger, il change d'adresse et loge, au début de 1943, chez une famille dont le fils étudie la médecine. C'est à cette période qu'il devient réfractaire au STO et s'engage dans la Résistance. Le milieu étudiant toulousain, animé d'un fort esprit patriotique, facilite les rencontres entre jeunes refusant la défaite et l'occupation allemande, effective à Toulouse depuis novembre 1942. Par l'intermédiaire d'un contact surnommé « Paul », Boris rejoint d'abord les Jeunesses Communistes clandestines, avant d'intégrer la 35? Brigade des Francs-Tireurs et Partisans – Main-d'Œuvre Immigrée (FTP-MOI). Lors d'un interrogatoire, il expliquera avoir choisi cette organisation parce qu'elle menait « une action plus directe » que celle des Jeunesses Communistes.

Sous le pseudonyme de Georges Dumas, il reçoit une fausse carte d'identité et le matricule 35005. Affecté à un petit groupe de trois combattants, il participe, en mai 1943, à une attaque à la bombe contre un transformateur de la Cartoucherie de Toulouse, puis à la destruction d'une machine sur un chantier allemand de réparation de citernes d'essence. Le 17 juillet, il dépose une bombe place des Carmes, devant le domicile du docteur Jean Barthet, président du Parti Populaire Français (PPF) à Toulouse, formation d'extrême droite favorable à la collaboration.

Le 23 juillet 1943, Marcel Langer, chef militaire de la 35? Brigade FTP-MOI, est exécuté à la guillotine à la prison Saint-Michel. Le soir même, Boris se porte volontaire pour venger son camarade en abattant un soldat allemand. Le préfet régional, Cheneaux de Leyris, annonce alors dans la presse qu'une importante prime sera offerte à quiconque permettrait d'identifier les auteurs de l'attentat commis dans la nuit du 23 au 24 juillet, rue Bayard.

Un mois plus tard, le 23 août, Victor Bardach, dit Jan Gerhard, nouveau commandant militaire de la 35? Brigade, lui confie une mission périlleuse : exécuter Louis Mas, responsable du renseignement de la Milice, chargé de la lutte contre les communistes et les Juifs. Le 25 août, Frenkel se rend au domicile de Mas, 32 rue Pharaon. Il parvient à se faire ouvrir la porte et tire à deux reprises. Pris en chasse par un policier, il est intercepté par un passant et arrêté. Conduit au commissariat central, il subit les interrogatoires brutaux des policiers de la 8? Brigade, mais refuse de livrer le moindre nom ou adresse. Les enquêteurs finissent néanmoins par découvrir son logement.

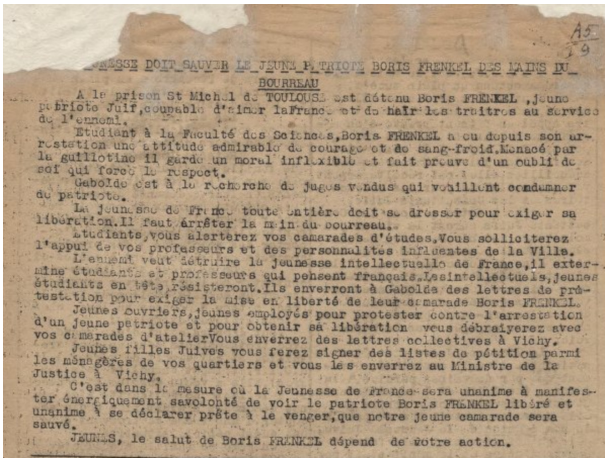
Le 7 septembre 1943, devant le juge d'instruction, Boris reconnaît son appartenance aux FTP-MOI et revendique son acte contre Mas, affirmant avoir agi « par patriotisme », pour hâter la libération de la France. Incarcéré à la prison Saint-Michel, il maintient le contact avec d'autres résistants grâce à l'aumônier israélite. Avec Grégoire Filatow et cinq codétenus, il organise une tentative d'évasion, qui échoue. Craignant une reprise en main par les autorités allemandes, le procureur général presse la Cour spéciale de juger rapidement l'affaire. Réunie à huis clos le 25 février 1944, elle condamne Boris Frenkel à vingt ans de réclusion.

Le lendemain, il est transféré à la centrale d'Eysses, à Villeneuve-sur-Lot, où sont détenus les prisonniers politiques de la zone Sud. Quelques jours plus tôt, une révolte y avait éclaté dans l'espoir de rejoindre les maquis ; elle se solda par l'exécution de douze détenus. Le 30 mai 1944, les autorités de Vichy livrent plus de mille deux cents prisonniers aux Allemands. Lors du transfert vers Compiègne, Boris est violemment battu. Déporté à Dachau le 18 juin, puis à Mauthausen et Gusen, il meurt le 21 mars 1945.

## Bibliographie

Jean-Yves Boursier, La guerre des partisans dans le sud-ouest de la France 1942-1944 - La 35e Brigade FTP-MOI, Paris, L'Harmattan 1992

## Album photos



JEUNESSE DOIT SAUVER LE JEUNE PATRIOTE BORIS FRENKEL DES GRIFFES DU BOURREAU

A la prison St Michel de TOULOUSE est détenu Boris FRENKEL ,jeune patriote Juif,coupable d'aimer la France et de haïr les traîtres au service de l'ennemi.

Etudiant à la Faculté des Sciences,Boris FRENKEL a eu depuis son arrestation une attitude admirable de courage et de sang-froid.Menacé par la guillotine il garde un moral inflexible et fait preuve d'un oubli de soi qui force le respect.

Gabolde est à la recherche de juges vendus qui veuillent condamner ce patriote.

La jeunesse de France toute entière doit se dresser pour exiger sa libération.Il faut arrêter la main du bourreau.

Etudiants,vous alerterez vos camarades d'études.Vous solliciterez l'appui de vos professeurs et des personnalités influentes de la Ville.

L'ennemi veut détruire la jeunesse intellectuelle de France,il exterminer étudiants et professeurs qui pensent français.Les intellectuels,jeunes étudiants en tête,résisteront.Ils enverront à Gabolde des lettres de protestation pour exiger la mise en liberté de leur camarade Boris FRENKEL.

Jeunes ouvriers,jeunes employés pour protester contre l'arrestation d'un jeune patriote et pour obtenir sa libération vous débrayerez avec vos camarades d'atelierVous enverrez des lettres collectives à Vichy.

Jeunes filles Juives vous ferez signer des listes de pétition parmi les ménagères de vos quartiers et vous les enverrez au Ministre de la Justice à Vichy.

C'est dans la mesure où la Jeunesse de France sera unanime à manifester énergiquement sa volonté de voir le patriote Boris FRENKEL libéré et unanime à se déclarer prête à le venger,que notre jeune camarade sera sauvé.

JEUNES, le salut de Boris FRENKEL dépend de votre action.

MINISTÈRE DES ARMÉES

Commission Nationale d'homologation des grades F.F.I.

N° 20.088

5° REGION MILITAIRE

# NOTIFICATION

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la dépêche ministérielle 634 F.F.I.-I/P du 15 Novembre 1944, la note 2074 C.A.B, MIL/P, du 25 Mai 1945, et la note 4130 C.B.A, MIL/PE du 26 Juillet 1945, la Commission Nationale d'Homologation des grades obtenus à titre F.F.I. a prononcé l'homologation dans le grade d'assimilation

de CAPITAINE

En faveur de M. FRENKEL Boris

Pseudo dans les F.F.I. Henry DUMAS

Né le 21.2.1922. à PARIS

MORT POUR LA FRANCE, le 21.3.1945.

Domicile : 15 Avenue Ambroise Rendu à PARIS 19e

Homologation prononcée le 25.4.1947.

Date de prise de rang : 1.8.1943.

Fait à Paris, le 25 AVRIL 1947.

Pour la Commission Nationale d'Homologation,

Le Capitaine SAVOIE, Secrétaire. Signé : SAVOIE

Le Colonel DAUPHIN Alias DUC, Président. Signé : DUC-DAUPHIN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

---

Ve RÉGION MILITAIRE — ÉTAT-MAJOR — Bureau F.F.C.I. régional

N° 844 BR FFCI/FI-Sp — D.S.I.N.R. — C.A. Ve

TOULOUSE, le 7 JUIN 1948

LE/IS — MODÈLE NATIONAL — SÉRIE SPÉCIALE

Références : IM n° 10 EMGG/FFI du 8 février 1945 — IM n° 4550 FFCI/FI du 9 mai 1947

Numéro 20.088 — Région — Capitaine — 3/2/48

CARTE D.I. N° 1001256 du 1.8.55 — Période du 25.8.43 au 21.3.45

# CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA Ve RÉGION MILITAIRE, certifie que

Mr, FRENKEL Boris alias Henri Dumas

né le 21.2.1922 à PARIS (18e)

actuellement domicilié à Décédé

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

dans les formations suivantes, comprises dans l'ordre de bataille des Unités F.F.I. et dans les documents ci-après :

36e Brigade Marcel Langer F.T.P.F. - Hte Gne du 1.1.1943 au 25.8.1943

du XXXX au XXXX

du XXXX au XXXX

Circonstances particulières antérieures

Le 25.8.1943 Mr. FRENKEL a été arrêté à TOULOUSE, Déporté au camp de MAUTHAUSEN il y est décédé le 21 Mars 1945.

La présente attestation constitue un Certificat de présence au Corps. Elle a été établie à l'intention de Madeleine FRENKEL domicilié à PARIS (19e) 5 square d'Aquitaine

IDENTIFIÉ à la Section FICHIER

A TOULOUSE le 7 JUIN 1948

Le Général de C.A. D'ANSELME Commandant la Ve région militaire

par délégation, le

P.O. Le Capitaine ROYER Chef de la Section F.F.C.I.

Références journalières éventuelles : NEANT

---

